

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DU CENTRE DE FORMATION CONSTRUC-PLUS
EN DATE DU MARDI 19 JUIN 2018, AU LOCAL A-201**

Présences :	Bédard	Stéphane	directeur
	Boudreau	Guylain	enseignant
	Bussière	Sophie	secrétaire de centre
	Charest	Mélanie	représentante org. communautaire
	Charron	Maxime	représentant entreprise locale
	Lacasse	Isabelle	personnel professionnel
	Martin	Patrick	personnel de soutien
	Pepin	Gérald	représentant entreprise locale
Absences :	Brousseau-Colizza	Nicolas	élève
	Desjardins	Richard	enseignant
	Lauzon	Nadine	représentante org. communautaire
	Nadon	Roxanne	élève

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance du mardi 19 juin 2018

L'ouverture de l'assemblée a lieu à 16 h 01. Mme Mélanie Charest souhaite la bienvenue à tous et présente l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par M. Patrick Martin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CE 17/18-21

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. Période de questions du public

Aucun public.

3. Procès-verbal de la séance du mardi 29 mai 2018

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 29 mai 2018

IL EST PROPOSÉ par M. Gérald Pepin d'adopter le procès-verbal de la séance du 29 mai tel que présenté.

CE 17/18-22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi du procès-verbal du mardi 29 mai 2018

Au point 10 « Modalités du fonds à destinations spéciales du CÉ », monsieur Stéphane Bédard mentionne que ce point sera reporté à la première rencontre du conseil 2018-2019.

4. Consultation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

M. Stéphane Bédard présente le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022. Les membres échangent sur les éléments de consultation de la grille-réponse. M. Stéphane Bédard propose de compléter la grille-réponse avec sa secrétaire dès le lendemain, en se prononçant en accord pour tous les éléments relatifs à la formation professionnelle et en s'abstenant sur les éléments relatifs à la formation générale des jeunes. Cette proposition est acceptée par les membres.

5. Clientèle 2018-2019

M. Stéphane Bédard présente la planification des cohortes pour l'année scolaire 2018-2019.

6. **Information de la présidente du Conseil d'établissement**

Aucune information.

7. **Information de la direction**

M. Stéphane Bédard remercie les membres pour leur engagement au sein du centre. Il se dit satisfait des échanges et des couleurs que chaque individu a apportés aux rencontres. Il informe qu'une proposition de calendrier de rencontres du CÉ pour 2018-2019 sera envoyée aux membres d'ici le 30 juin.

8. **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par M. Guylain Boudreau de lever l'assemblée. Il est 17 h 12.

CE 17/18-23

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LA PRÉSIDENTE

LE DIRECTEUR DE CENTRE

Mélanie Charest

Stéphane Bédard